

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il pourrait venir à l'esprit du député que, si les fabricants ont du mal à répondre à la demande, c'est peut-être parce que les affaires ont été tellement bonnes pour les petites entreprises, que ces dernières ont inondé de commandes les fabricants de caisses enregistreuses qui ont maintenant peine à répondre à cette demande extraordinaire.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Le député sait parfaitement bien, je le sais, que nous avons déjà proposé deux méthodes comptables simplifiées pour aider les petits détaillants à tenir compte de la TPS.

Mon collègue, le ministre du Revenu national, a au moins une autre méthode comptable simplifiée à l'étude.

Ces méthodes seront offertes pour aider les petits détaillants à répondre aux exigences de la TPS. Je crois que cette disposition et d'autres dont j'ai déjà parlé à la Chambre montrent très clairement que nous sommes sensibles aux problèmes des petits détaillants qui se préparent à respecter les exigences de la TPS à compter de janvier 1991.

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Si vous le permettez, monsieur le Président, je vais envoyer une copie de la lettre au ministre des Finances pour le mettre au courant des problèmes de caisses enregistreuses. Un page pourrait la lui remettre.

Des voix: Règlement!

[Français]

M. Nystrom: Monsieur le Président, dans la province de Québec, la province du premier ministre du Canada, M. Michel Décaré qui travaille avec M. Bullock a décrit au ministre des Finances du Québec la TPS comme un vrai cauchemar pour les petites et moyennes entreprises, parce que les caisses enregistreuses ne seront pas adaptées à temps pour séparer les deux taxes.

Monsieur le Président, ma question est la suivante: Étant donné ce problème sérieux, comment les Canadiens sauront-ils exactement quel montant ils vont payer pour la TPS? Est-ce que le ministre des Finances a une réponse à cette question importante pour tous les Canadiens et Canadiennes cet après-midi?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je comprends la position d'un grand nombre de chefs de petites entreprises. Ils aimeraient mieux ne rien changer. On comprend cette résistance au changement.

Quand on songe aux avantages de la taxe sur les produits et services, on voit à quel point elle aidera les entreprises qui doivent soutenir la concurrence et mettra leurs produits sur le même pied que les importations de leurs concurrents. Les entreprises canadiennes paient aujourd'hui en taxes un tiers de plus que les importateurs qui leur font concurrence.

Ce sont les avantages très clairs que comporte la TPS. Les petites entreprises ne se résigneront peut-être pas facilement au changement qui s'impose, mais quand ce sera fait, les avantages deviendront tout à fait évidents.

Nous prévoyons verser jusqu'à 1 000 \$ aux petites entreprises pour leur faciliter la transition. Nous avons aussi mis au point des méthodes comptables simplifiées. Nous allons par ailleurs nous montrer moins exigeants envers elles pour le paiement des taxes que nous le serons envers les grandes entreprises. Nous aidons les petites entreprises de multiples façons. . .

M. le Président: Le député de Markham—Whitchurch—Stouffville.

* * *

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice. J'ai deux points à soulever au sujet de la législation sur le contrôle des armes à feu.

Tout d'abord, pourquoi tarde-t-on? Après la tragédie survenue récemment à l'École polytechnique de Montréal, je pensais qu'une mesure législative serait déposée ou adoptée à la Chambre très rapidement.

Ensuite, la ministre peut-elle assurer aux députés que le processus de demande de permis de possession d'arme à feu sera beaucoup plus rigoureux et sérieux? Ce serait un moyen de prévenir des massacres comme celui qui s'est produit à Montréal?